

Un Responsable du Service Prévention de la Dépendance (H/F)

Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur de l'autonomie, le Responsable du service prévention de la dépendance définit et garantit la mise en œuvre de la politique d'accompagnement à domicile et en établissements des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il encadre pour ce faire une équipe de 18 agents. Dans un contexte de réorganisation et en perspective de la mise en place du Dispositif d'Appui à la Coordination, le Responsable est garant de la politique de coordination médico-sociale et des actions de prévention : il veillera à la mise en œuvre de la contractualisation avec la Caisse Nationale de Solidarité Autonomie.

GRADE MINIMAL : Rédacteur/Assistant Socio-Educatif/ /Infirmier en soins généraux/ Cadre de santé

GRADE MAXIMAL : Attaché principal/ Conseiller socio-éducatif hors classe/Infirmier en soins généraux hors classe/Cadre supérieur de santé

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale de prévention en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

- Identifier puis analyser les besoins des usagers et de leurs aidants afin d'ajuster la politique en faveur de l'autonomie des personnes
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du schéma départemental de l'autonomie et du programme coordonné de la conférence des financeurs
- Impulser et garantir la mise en œuvre des dispositifs d'orientations et de prévention de la perte d'autonomie, notamment de l'APA à domicile et en établissement, de la compensation du handicap. Participer au dispositif - Réponse accompagnée pour tous- et à la CDAPH.
- Animer le partenariat à travers des démarches contractuelles : animation des réunions, préparation de documents - cadre, préalables aux votes de conventions et protocoles avec la CNSA, l'ARS la MDPH, la CARSAT et en appui du service ESSMS pour l'ensemble des établissements et services du secteur autonomie.
- Evaluer les actions menées en matière de prévention et d'accompagnement, en supervisant les rapports d'activités de la CFPPA, du CDCA à l'appui d'outils de pilotage et de tableaux de bord élaborés par la CNSA

2- Organiser et mettre en œuvre le dispositif opérationnel de prévention dans le respect du parcours des personnes.

- Encadrer et organiser l'activité des professionnels du service, animer l'équipe médico-sociale et la commission d'agrément accueil familial.
- Garantir une équité de traitement et une réponse territoriale harmonisée aux populations, en tenant compte des besoins des personnes accueillies dans les Maisons des Solidarités et dans les établissements et services autorisés par le Département (ou autorisés conjointement avec l'ARS).
- Garantir les orientations vers le DAC, veiller à l'harmonisation des plans d'aide APA domicile à l'échelon départemental et à la qualité de prise en charge en établissements sociaux et médico sociaux ou en familles d'accueil.
- Promouvoir et assurer le suivi des établissements sociaux et médico-sociaux en lien avec le Service ESSMS et organiser le girage des établissements en lien avec les médecins conseillers techniques et l'Agence Régionale de Santé.

3- Assurer et garantir le respect de la législation et des procédures en vigueur au niveau des prises en charge individuelles, du suivi des établissements / services sociaux médico-sociaux et des accueillants familiaux.

- Contribuer aux ajustements de la politique de prévention et d'accompagnement en fonction de l'évolution législative relayée par la CNSA, la MDPH et par les services des fonctions supports.
- Garantir les envois des signalements et informations préoccupantes aux parquets
- Garantir l'efficacité des autorisations des ESSMS, la délivrance des agréments, formations des accueillants familiaux et acter des dérogations ponctuelles d'âge ou de capacités des ESSMS en appui au service ESSMS.
- Participer à des inspections et contrôles sur sites et sur pièces en appui au service ESSMS
- Contribuer à la rédaction et au suivi du règlement départemental d'aide sociale dans son volet prévention et proposer des ajustements.

4- Mettre en œuvre les outils d'indicateurs d'activités et de suivi budgétaire du service prévention de la dépendance.

- Vérifier l'adéquation entre les besoins et les moyens disponibles et proposer les adaptations nécessaires au directeur
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du budget en lien avec le directeur et le service budget fonctions supports
- Assurer le respect des règles budgétaires en vigueur et contribuer à une logique de mutualisation au sein de la direction.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Aide sociale concernant les personnes âgées et personnes handicapées, Dispositifs médico-sociaux (gestion d'établissements, tarification...), Finances publiques (Gestion budgétaire et financière)

Compétences professionnelles : Capacités confirmées au management, Expertise médico-social (évaluation, analyse de situations, conseil technique, ...) Maîtrise des techniques et outils d'analyse quantitative et qualitative, Qualités rédactionnelles, Capacité d'organisation, Maîtrise de l'outil informatique

Attitudes professionnelles : Diplomatie, Discrétion, Disponibilité, Réactivité

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B, Déplacements sur l'ensemble du territoire

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à 25 points de NBI. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 31/12/2022**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame Laure GERVASONI, Directrice de l'autonomie
au 03.29.45.76.21